



Avis d'appel à candidatures

**Mise en vente du portique Liebherr n°52 (pour pièces)
situé au TCMD (Terminal conteneurs et marchandises diverses)
du Grand Port Maritime de Rouen**

Avis N°: 12.A005

Date de publication : le 10/02/2012

Date limite de remise des dossiers : 2 avril 2012 à 16 heures

I – ENTITE :

GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

34 boulevard de Boisguilbert

BP 4075, 76220 ROUEN CEDEX

Tèl : 02.35.08.22.40

Site web : <http://www.rouen.port.fr>

ci-après désigné G.P.M.R.

II – OBJET :

En application de l'article 7 de la loi n°2008-660 du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire, le G.P.M.R. doit cesser d'exploiter les outillages et en céder la propriété.

Le présent appel à candidatures a pour objet de sélectionner des opérateurs intéressés par l'achat, pour pièces, du portique Liebherr n°52 situé au TCMD (Terminal conteneurs et marchandises diverses) du G.P.M. DE ROUEN, sur le territoire de la commune Grand Couronne.

.../...

III – DESCRIPTION DE L'ENGIN



Portique Liebherr N°552

Situation : Terminal conteneurs de Grand-Couronne (TCMD)

Années de mise en service : 1982.

Constructeur : Liebherr

Type d'engin. : Portique à conteneurs sur rails, bord à quai (STS).

Entraxe de voies de roulement : 27m

Alimentation électrique : 5,5kv

Nombre d'heures d'utilisation (à fin 2010) : 25590 h

Evaluation spéciale : réalisée (2005).

Indice de fatigue : 0,89

Capacité : : 35t sous spreader, à 35m du rail côté eau.

Classification : assimilé à FEM88, après surélévation et reconditionnement : U6-Q2-A6 pour 20 pieds ; U5-Q2-A5 pour 40 pieds.

IV – MODALITES DE LA CESSION

Le portique Liebherr n°552, outillage de caractère mobilier, est cédé en pleine propriété, libre de tout lien, gage ou hypothèque et franche de tous droits et taxes nationaux.

L'acquéreur prend livraison du portique au TCMD. Les éventuels frais de déplacement de l'engin sont à la charge de l'acquéreur.

Le prix d'acquisition doit faire l'objet d'un règlement au comptant.

V – PROCEDURE

La présente procédure d'appel à candidatures mise en œuvre par le G.P.M.R. pour la vente du portique Liebherr n°552 n'est soumise ni au Code des marchés publics, ni à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005, ni aux dispositions de la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 .

V.1 Composition du dossier à fournir :

Les sociétés souhaitant participer à la consultation doivent déposer, dans le délai prévu au point V.5. ci-après, un dossier composé des documents suivants :

- une lettre de candidature, par laquelle le candidat précise notamment son identité, ses coordonnées,
- une présentation générale du candidat,
- un extrait K bis ou tout document équivalent, datant de moins de trois mois, établissant les pouvoirs de la personne habilitée à représenter le candidat ou, le cas échéant, le groupement de candidats,
- attestation sur l'honneur ou document justifiant des garanties professionnelles et financières des entreprises candidates,
- une lettre d'engagement indiquant le prix H.T. (opération assujettie à la TVA) proposé pour l'acquisition pour pièces du portique Liebherr n°552.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de recevabilité. Les dossiers ne comportant pas l'intégralité des documents et informations mentionnées ci-dessus ou ne respectant pas les conditions formelles de présentation du dossier imposées par le présent avis seront déclarés irrecevables et ne seront pas examinés.

V.2 Déroulement des négociations

Des négociations pourront être menées avec les candidats dont l'offre est recevable. Ces négociations pourront porter sur tous les éléments de l'offre sans toutefois en permettre une modification substantielle.

V.3 Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée au regard du seul critère du prix H.T. (opération assujettie à la T.V.A.) proposé pour l'acquisition de la grue Caillard n°774.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera présentée à l'approbation des organes de décision du G.P.M.R.

Les sociétés ayant présenté une offre seront informées des résultats de la consultation dans le mois suivant la décision du G.P.M.R.

Le GPMR. se réserve la faculté de ne pas donner suite à cet avis d'appel public à candidatures pour tout ou partie. Dans ce cas, le GPMR. informera les candidats d'une telle décision qui ne donnera lieu à aucune indemnité.

V.5. Modalités de remise des candidatures :

Les candidatures sont entièrement rédigées en langue française.

Les plis des candidats doivent parvenir au G.P.M.R. au plus tard le 2 avril 2012 à 16 heures.

Les plis parvenus au-delà sont irrecevables et seront renvoyés à leur expéditeur, sans avoir été préalablement ouverts.

Les plis cachetés doivent être transmis au G.P.M.R., par lettre recommandée avec accusé de réception, avec l'indication sur l'enveloppe extérieure du nom et de l'adresse du candidat et de la mention « **Dossier de candidature relatif à la mise en vente du portique Liebherr n°52 situé au TCMD du G.P.M.R. – Ne pas ouvrir** » à l'adresse suivante :

**Grand Port Maritime de Rouen
Direction de l'Aménagement Territorial
et de l'Environnement (DATE)
34, boulevard de Boisguilbert
76022 ROUEN CEDEX 3**

Des renseignements d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus auprès de : sage@rouen.port.fr – tel : 02.35.52.96.94.